

Bobigny, le 15 mai 2020

Mardi dernier, une audience s'est tenue auprès du tribunal de commerce.

La décision de justice est tombée aujourd'hui comme un couperet !

Presstalis est en redressement judiciaire avec une période d'observation de deux mois, le temps d'aboutir à une solution pérenne sur la nouvelle structure.

En revanche, pour la filiale SAD, c'est une liquidation totale sans poursuite d'activité qui a été prononcée...

Les principaux éditeurs de la coopérative des magazines n'ont pas joué le jeu (Prisma, Reworld Media, CMI).

Ce sont donc plus de 500 salariés qui passent à la trappe, pour lesquels il n'y a aucune issue.

Face à ce désastre, la Section Messageries demande à tous les acteurs impliqués dans ce dossier de se remettre à la table des négociations d'urgence afin de trouver une solution acceptable.

Nous demandons donc à la CDM, à la CDQ et à la Direction Générale de Presstalis, mais également à l'administratrice judiciaire et au CIRI (Comité Interministériel de Restructuration Industrielle) de mettre en place une réunion de négociation dans les plus brefs délais.

Nous ne pouvons-nous satisfaire de déclarations d'intention : un accord chiffré et financé doit émerger de nos échanges, signé par les différents acteurs, tant sur le plan industriel que social.

La situation à la SAD est certes critique, mais espérons-le, pas définitive.

Rappelons le cas du quotidien « France Antilles » qui a fait jurisprudence.

La liquidation judiciaire avait été annoncée le 30 janvier dernier, mais le tribunal de Commerce de Fort de France avait validé la prolongation de l'activité suite à une offre de reprise valable. Pourquoi ne pas s'appuyer sur cette décision de justice et laisser ainsi une chance aux salariés de la SAD ?

La Section Messageries très impliquée, s'efforce depuis des mois à œuvrer afin que chaque acteur (CDM, CDQ, Direction Générale de Presstalis, mais également l'Etat) prenne ses responsabilités. Nous considérons que toutes les entités de l'entreprise doivent être sauvegardées : notre filiale, la SAD, doit également faire partie de notre future messagerie.

Les salariés, réunis ce jour en Assemblée Générale, ont décidé d'un mouvement de grève sur les quotidiens de nuit datés du 16 mai et les publications traitées aujourd'hui, pour témoigner leur soutien aux salariés de la SAD.